



YOUNG AMBASSADOR AWARD



OBJECTIFS

Depuis 2001 le MD organise annuellement le concours Young Ambassador Award. Cette initiative vise à trouver, encourager et récompenser les jeunes qui se mettent en valeur au sein de leur communauté, école, association, organisation ... Ces jeunes s'engagent activement dans le domaine social et sont un exemple pour les autres jeunes et pour la société.

CONCOURS

1. Au niveau des districts

Qui peut participer:

Tous les Clubs Lions du Multi District 112 peuvent participer en présentant leurs candidats. Chaque club peut introduire au maximum 3 dossiers.

Règles

Les jeunes présentés auront minimum 15 ans et maximum 19 ans le 30 juin de l'année du forum Européen.

Le candidat (m/f) doit être domicilié en Belgique.

Le "Young Ambassador Award" sera décerné à un projet concret et pérenne.

Le dossier doit répondre à quelques règles administratives (cfr. Règlement Belge ci-dessous).

Evaluation du dossier soumis

Un jury de non Lions évaluera les projets. Sera pris en considération le mérite du jeune ou du groupe de jeunes dans leur communauté, école, association ...

Ensuite, sera pris en considération le caractère pérenne du projet ou de l'initiative proposée.

Gagnants

Il y a 3 gagnants qui, sur base de leurs scores, reçoivent un prix, respectivement de € 500, € 300 ou € 200.

Les gagnants ainsi que les Clubs qui les ont présentés reçoivent un certificat en signe de reconnaissance.

Ensuite le gagnant aura droit à un article avec photo dans les médias sociaux des Lions et dans le Flash du district.

Le 1^{er} lauréat est invité à prendre part au concours national.

2. Au niveau National

Chaque district A,B, C et D enverra son gagnant à la « Maison des Lions » à Bruxelles pour participation au Concours National.

Celui-ci aura lieu au mois d'avril de l'année du forum Européen.

Le gagnant et le Club seront informés le moment venu.

Les critères : cfr. Règlement Belge.

Le lauréat du concours national sera invité à participer au Concours Européen. Les frais seront à charge du Multi District.

3. Au niveau Européen

Ce concours aura lieu durant le Forum Européen.

Le gagnant et le Club seront informés le moment venu.

Les critères : cfr. Règlement Européen.

Chaque finaliste sera interviewé par 3 membres du jury. Ensemble, la présentation et l'interview prendront maximum 20 minutes.

La présentation se fera « de préférence » en anglais. En l'absence de connaissance suffisante de la langue anglaise, on pourra faire appel à un interprète.

Ce jury sera constitué de 3 membres « non-Lions » issus des secteurs de l'industrie, des services et/ou de l'enseignement.

Le montant du prix est de € 7500 à partager entre les 3 gagnants par ordre d'importance (clef de distribution : € 3500 / € 2500 / € 1500).

Le prix est à consacrer au projet proposé.



RÈGLEMENT BELGE DU YAA

Présentation, fonctionnement, procédures et recommandations

Créé en 2001, le "Youth Award", devenu "Young Ambassador Award" a pour but, annuellement en présence de tous les Clubs du district, rassemblés en convention de district, d'honorer et de récompenser un(e) jeune qui, par son investissement personnel, a obtenu des résultats au niveau social et peut être un exemple pour les autres jeunes.

Les modalités et les règles pour participer au "Young Ambassador Award" sont clairement délimitées et décrites dans les paragraphes suivants :

- A. La commission "Young Ambassador Award"
- B. Qui peut participer au "Young Ambassador Award" ?
- C. Candidature / dossier
- D. Quels critères le comité utilise-t-il ?
- E. Que pouvez-vous gagner avec le "Young Ambassador Award" ?
- F. Le déroulement du concours national
- G. Conclusion.

A. La Commission "Young Ambassador Award"

Composition et nomination:

Chaque district a un responsable de district YAA. Il/elle est nommé(e) par le gouverneur et lui fait un rapport. Le responsable de district siège à la commission nationale YAA. Chaque responsable de district invite 3 membres du jury (non-Lions).

La commission nationale se compose de cinq personnes : les quatre responsables de district (1 par district), qui sont nommés par leur gouverneur et le président de la commission nationale, nommé par le conseil des gouverneurs. Le président fait son rapport au conseil des gouverneurs.

Composition du jury national:

Chaque responsable de district peut envoyer un membre du jury au concours national afin de siéger dans le jury national. Le jury est dirigé par le président de la commission nationale. C'est une exigence absolue que les membres du jury soient bilingues (FR/NL).

B. Qui peut participer au "Young Ambassador Award"?

Tous les Clubs Lions du Multi District 112 peuvent participer. La candidature et le dossier s'y rapportant seront introduits par le Club Lions auprès du responsable « Young Ambassador Award » de leur district, qui étudiera et évaluera le dossier.

Un certain nombre de règles doivent être suivies.

1. Le dossier doit être soumis par un club Lions et concerner un jeune (M/F) de minimum 15 ans et maximum 18 ans le 30 juin de l'année du forum Européen.
2. La personne doit résider en Belgique.
3. Le Young Ambassador Award est attribué pour la performance réelle d'une personne et non d'une organisation.

4. Après l'obtention du "Young Ambassador Award" le Club devra attendre 3 ans avant de présenter à nouveau la même personne. Cela n'empêche pas de soumettre un nouveau candidat, sans attendre le délai normal de 3 ans.
5. Chaque Club peut introduire plusieurs dossiers avec un maximum de 3 par an.
6. Le dossier doit répondre à quelques règles administratives telles que décrites au paragraphe C.

C. **Candidature / dossier**

Pendant l'année de travail en cours, tous les Clubs du MD 112 recevront les informations nécessaires / les lignes directrices de candidature pour le « YAA ».

Ces lignes directrices (cfr. formulaire d'inscription joint) contiennent une liste de questions sur :

- le club de présentation et la personne présentée
- l'interaction entre le Club et la personne présentée
- le rôle de cette personne au niveau social.

Le dossier sera constitué des réponses à toutes les questions avec copie de la carte d'identité et photo du candidat.

Le dossier sera envoyé par email au responsable de la commission YAA du district.

Dans le cadre de la loi sur la vie privée tout sera fait afin de protéger les données personnelles des candidats. Ces données ne pourront pas être utilisées pour un autre objectif que celui de la participation au concours YAA.

La date de fin de soumission du dossier est fixée au 1^{er} mars. Après cette date, aucun dossier ne sera pris en compte pour le « Young Ambassador Award » de l'année en cours.

Le dossier est une des deux sources d'information, pour l'évaluation du projet; la deuxième peut éventuellement consister en une visite ou une conversation avec le candidat.

D. **Quels critères la Commission utilise-t-elle?**

La commission n'évalue pas les Clubs !

Le mérite du/de la jeune sera examiné au sein de sa communauté, son association, son école, ...

De plus, le caractère permanent du projet(ou de l'initiative proposé) sera examiné.

Les candidats peuvent être trouvés dans différents domaines :

La liste ci-dessous n'est pas exhaustive, mais propose comme exemple.

- travailler avec les personnes âgées,
- travailler avec les enfants,
- travailler avec les animaux,
- travailler dans le secteur des soins de santé,
- travailler dans des centres sportifs,
- travailler au sein d'organisations de jeunesse,
- travailler au sein d'associations de bénévoles, ...

E. **Que peut-on gagner avec le Young Ambassador Award ?**

Les lauréats seront honorés par un certificat lors de la convention du district et recevront également un prix en argent.

Au total, il y aura 3 gagnants qui recevront un prix en fonction de leurs scores, respectivement de € 500, € 300 et € 200.

De plus, le gagnant de chaque district sera autorisé à participer au concours au niveau national. Le gagnant national reçoit un ticket pour le forum Européen afin de pouvoir participer au concours Européen. Dans le cas où le gagnant ne veut / ne peut pas participer au forum Européen, on le remplace par le deuxième lauréat (ou si impossible le suivant dans l'ordre).

Le multi district offre la possibilité d'envoyer un accompagnateur au forum européen, aux frais du MD. Cela peut être un membre de la famille ou quelqu'un choisi par le candidat, à condition que ce dernier puisse assumer l'entière responsabilité du candidat. Le président décide du choix de l'accompagnateur en concertation avec les parents ou le tuteur du candidat. La participation du MD aux frais inhérents au candidat et son accompagnateur sont basés sur les prix des participants Lions. Ils comprennent le voyage, le séjour à l'hôtel (chambre double) avec petit déjeuner, l'entrée au Forum, la participation aux réceptions et aux repas inclus dans le forfait standard. Tous les autres coûts sont à charge du candidat et de l'accompagnateur.

Le club présentateur recevra également un certificat en guise de reconnaissance. En outre, le gagnant aura droit à un article avec photo dans les médias sociaux Lions et dans les nouvelles du district.

F. Le déroulement du concours national

Chaque district peut envoyer son lauréat au concours national qui aura lieu à Bruxelles au mois d'avril. Le concours est géré par le président national de la commission. Les candidats disposent chacun de 3 minutes pour présenter oralement leur projet au jury. Le jury posera ensuite des questions durant 20 minutes. Si c'est nécessaire, les candidats peuvent utiliser du texte ou des photos comme support, mais l'usage de moyens électroniques est interdit. Le concours n'est pas accessible au public. Ce n'est pas un concours de langue !

Le jury évalue comme suit :

- le mérite au sein de la communauté (25% des points),
- la pérennité du projet (25% des points),
- la personnalité et la qualité de leadership (15% des points),
- la destination du prix en argent (15% des points),
- la présentation du projet (20% des points).

Le vainqueur sera honoré lors de la convention nationale du MD112 et pourra participer au concours du forum Européen.

G. Conclusion

Vous, membres d'un club du MD 112, soyez fiers des jeunes qui sont dévoués à leur communauté. Ces jeunes doivent être soutenus et motivés pour les efforts qu'ils fournissent.



Formulaire d'inscription Young Ambassador Award



Lions Club :

Nom du président :

E-mail :

GSM :

Responsable de la jeunesse (ou responsable YAA) :

E-mail :

GSM :

Candidat(e)

Prénom & Nom :

E-mail :

GSM :

Adresse :

Date de naissance (et joindre une copie de la carte d'identité) :

Présentation du candidat proposé :

.....

.....

Quels sont ses liens éventuels avec le Club ?

.....

.....

Motivation : Pourquoi cette personne est-elle éligible?

.....

.....

.....

.....

.....

Photo :

Annexes & nombre de pages :.....

Veillez faire parvenir le dossier complet par e-mail au plus tard le 1^{er} Mars au responsable de la Commission Young Ambassadors Award de votre district :

112A : Chris Gelijkens – LC Waasmunster Scaldiana
Christian.gelijkens@telenet.be - 0477 31 77 53

112B : Cathy Vandenberghe – LC Biezen
cathy@snykers.be - 0468140949

112C : Marie-Thérèse Kuypers – LC Rixensart Family
mth.kuypers@skynet.be – 0496 504358

112D : Yvan Dauby
yvan.dauby@gmail.com - 0495/55 74 66

La commission Young Ambassador Award traitera toutes les informations personnelles avec le plus grand soin, conformément aux règles applicables en la matière de protection des données personnelles.

En participant à ce concours et en soumettant ce document, le candidat accepte que la photo, le nom et le projet soient utilisés pour promouvoir ce projet et recruter de nouveaux candidats. Au-delà, les informations ne seront pas communiquées à des tiers.